

VOYAGER AU CANADA AVEC AIR TRANSAT

À PARTIR DE NOVEMBRE 2015

- Les voyageurs **d'affaires** et de loisir profiteront d'un **service en vol primé et d'un personnel amical**
- Plusieurs dates de départs possibles et **des horaires de vols qui conviennent aux voyageurs d'affaires**

Toronto vers Montréal

4X PAR SEMAINE

Lundi au jeudi

Aller simple ➔

119\$

Taxes et frais inclus

Départ
à 7h30
Retour en heure
de pointe entre
17h00 et
18h00

Montréal vers Toronto

4X PAR SEMAINE

Lundi au jeudi

Aller simple ➔

119\$

Taxes et frais inclus

Départ
à 7h30
Retour en heure
de pointe entre
17h30 et
18h30

Vancouver vers Calgary

2X PAR SEMAINE

Dimanche et mardi

Aller simple ➔

139\$

Taxes et frais inclus

Calgary vers Vancouver

3X PAR SEMAINE

Lundi, mercredi et jeudi

Aller simple ➔

139\$

Taxes et frais inclus



 **SKYTRAX** Meilleure ligne aérienne vacances en Amérique du Nord en 2015

airtransat.ca

Vols effectués sur les ailes d'Air Transat (vols de Vancouver et Calgary effectués à bord d'Enerjet). Les nouveaux vols intérieurs doivent être vendus en aller seulement ou en aller-retour. Prix par personne pour un vol en classe Économie, valides pour des départs spécifiques, selon la destination choisie. Les tarifs sont valides pour les nouvelles réservations individuelles effectuées à partir du 29 juillet 2015. Sièges limités aux prix indiqués. En cas de disparité entre ce feuillet et les prix en système, ces derniers ont priorité. Sujet à la disponibilité au moment de la réservation. DPSTA, frais aéroportuaires, assurances, surcharge de carburant, TPS et TVQ (si applicables) sont inclus dans les prix. Air Transat est une division de Transat Tours Canada inc., et est titulaire d'un permis en Ontario Tico (n° 50009486) avec ses bureaux aux 191 The West Mall, Suite 800, Etobicoke, ON M9C 5K8; en Colombie-Britannique (n° 2454) avec ses bureaux au 1090 West Pender Street, Suite 1110, Vancouver, BC V6E 2N7 et du Québec (n° 754241), ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2. 29 juillet 2015

Prix excluant le 1,00\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages*.